

LE JOUR, 1948
04 Août 1948

CONSIDERATIONS SUR UN SYSTEME DE GOUVERNEMENT

Nous nous ferions scrupule de gêner en ce moment le Gouvernement si, à force de sans-gêne, il ne méritait vraiment pas qu'on le gêne.

Ce Gouvernement, nouveau que nous identifions rigoureusement avec le précédent est, sans qu'il s'en doute, l'héritier des physiocrates. « Laissez-faire, laissez passer » : telle est on dirait sa règle par « étapes », il en arrive à compter sur la marche des astres, pour la solution de questions techniques qui ne souffrent plus le retard.

Attendre, attendre...oui, sans doute. Patience, gagner du temps, fort bien ! mais jusqu'à quand ? Il arrive en effet que les circonstances soient impérieuses et que le temps presse. Si encore on se hâtait lentement, suivant la règle du Romain ! Mais la vie progresse au pas de course et les nécessités s'accumulent.

Chez nous tout va au ralenti surtout ce qui est urgent. On suppose qu'indéfiniment la tortue gagnera le lièvre de vitesse. Il arrive qu'on se trompe lourdement ; et c'est une véritable guerre d'usure que l'on fait à l'activité créatrice, sans tenir compte de la légitime impatience et des intérêts primordiaux des citoyens.

Une activité qui ne chôme pas est celle qui consiste à recenser les partisans ; tandis qu'une autre a pour objet de brimer ceux qui ne le sont pas. Nous espérons bien, malgré tout, ne pas revoir le temps des janissaires et des pachas à trois queues.

Au moment où nous écrivons, nous n'avons pas connaissance de la déclaration ministérielle mais on peut imaginer ce qu'elle peut contenir. L'affaire de Palestine lui servira de Leitmotiv et de base ; et sans doute aussi la glorieuse réforme de l'Etat. Notre bonne volonté est grande et si nous avons des motifs de crédibilité suffisants, nous serions prêts à tout croire : mais les procédés courants ne portent pas à une confiance excessive. S'il y a des actes qui ont un sens, il en est d'autres qui vraiment déconcertent...

La solution provisoire, si précaire, de l'affaire palestinienne, après tant de beaux discours, nous laisse désenchanté ; et le mouvement administratif inquiète dans la mesure où il vise plutôt des hommes que des abus.

La déclaration de M. le Président du Conseil, on l'entendra ou on la lira avec plus de déférence que de curiosité. Elle ressemblera à ces auberges espagnoles où l'on ne trouve, en fait de repas, que ce que soi-même on apporte.

Quoi qu'il en soit, il y a de graves questions en suspens qui sans raison suffisante ont exagérément attendu. La ratification de la convention monétaire en est une. Si assuré qu'on soit de l'évolution naturelle des choses, il n'est pas permis pour des matières de cette importance et qui sont d'ordre international, d'aller d'atermoiement en atermoiement, en s'obstinant à mettre le secondaire avant le principal. On dirait qu'au profit de la politique (et d'une politique chétive) toute technique a disparu de l'Etat.

La meilleure déclaration ministérielle au point où nous sommes, on peut la mettre en dix ou quinze mots que voici : « Nous ne laisserons pas aux phases de la lune le soin de résoudre les problèmes et de faire aller les affaires ; nous y pourvoirons nous-mêmes. ».